

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 06 mars 2018

Convocation du 26/02/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 09/03/2018

L'an deux mil dix-huit, le six mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Christophe GAIGNON, Thierry MARCHAU, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD

Absents : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Nicolas DAVIAUD

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-12

EVS

L'EVS demande que les communes désignent deux membres titulaires et deux membres suppléants.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE à l'unanimité des membres présents les conseillers suivants :

Membres titulaires : Mmes Armelle PONCET et Isabelle JOREAU

Membres suppléants : Mmes Marie-Claire VIRIEUX et Mireille FOURMOND.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 08/03/2018

Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 09/03/2018
Et de la publication 09/03/2018


